



POUR LE DROIT
À LA COMMUNICATION

**Elections
CSE 2024**

La CGT a des propositions pour améliorer le service postal, tant par son financement que par son contenu et lance une grande campagne publique pour l'avenir du service public postal.

**Service public postal
et emploi**

Postières et Postiers, victimes du nouveau gouvernement ?

Alors que la CGT-FAPT est auditionnée en ce moment même à l'Assemblée nationale dans le cadre des missions du service public postal et de leur financement, c'est par voie de Presse que le PDG de La Poste fait état de la décision du gouvernement d'amputer de 50 millions d'Euros (sur 160 Millions) le budget de financement des bureaux de postes et autres agences Postales.

La CGT-FAPT s'élève contre cette annonce qui va clairement à l'encontre des intérêts de la population, des postières et postiers dont l'emploi se trouve menacé.

Pour la CGT-FAPT, La Poste, symbole du service public, est indispensable pour la démocratie, la cohésion sociale et territoriale. Par son histoire, ses missions d'intérêt général, elle occupe une place à part dans la vie économique et politique, sociale et culturelle.

**Le bilan social 2023 de La Poste SA
(Maison mère) confirme sa politique "sociale" :**

Depuis des années, le nombre de postiers est en baisse malgré les besoins de comblement pour assurer un service public de qualité. **5316 emplois supprimés en 2023, 41 280 depuis 2019.**

Les luttes locales doivent se multiplier pour exiger des moyens humains pérennes permettant de rendre un service de meilleure qualité et de reconnaître ce lien social, de confiance avec l'usager que nos dirigeants vantent tant sans s'en donner ni la volonté, ni les moyens.

L'intérim représente une ardoise d'1 milliard d'euros pour 20 000 Equivalents Temps Plein, 20 % de l'effectif.

Avec la sous-traitance installée à tous les étages et une filiale comme Geopost qui passe de 42 527 emplois en 2019 à 58 875 en 2023...

C'est un choix d'entreprise qui organise le mal travail.

Cette politique sociale n'a que des conséquences très négatives : elle désorganise les collectifs de travail, elle dégrade la qualité du service rendu et elle permet de changer facilement de personnel quand ce dernier est usé par l'intensité de l'activité.

Pénibilité = départ anticipé

1416 postiers ont été licenciés en 2023. Plus de la moitié d'entre eux l'ont été pour inaptitudes physiques, **plus de deux par jour, du jamais vu !** 249 hommes et 536 femmes.... Il y a urgence à déployer une véritable politique de prévention et santé au travail.

Côté pile, elles et ils ont été embauchés en bonne santé, leur travail les a abîmés et la médecine du travail déclare des inaptitudes qui conduit au licenciement. Côté face, nos dirigeants se targuent de leurs bons résultats supérieurs au taux légal de 6% dans l'embauche d'agents en situation de handicap (9,33%). Mais ils sont incapables de reclasser les postiers « abîmés ».

Il faut impérativement **faire reconnaître la pénibilité au travail**, notamment par un **départ anticipé à la retraite**. Ce n'est pas lorsque le mal est fait qu'il faut agir...

La CGT-FAPT est au côté des postiers qui luttent pour un service postal de qualité, respectueux de l'humain et de son environnement, pour la disparition de la précarité et pour des embauches.

En 2023, être postier n'attire plus.

L'engagement des postiers pour faire vivre au quotidien le service public, doit être reconnu et valoriser par la reconnaissance des compétences et des qualifications, par le salaire. Ce n'est pas en éloignant de nouveau le lieu de travail des postiers de leur domicile que les conditions de vie vont s'améliorer.

13 689 départs pour 9 534 embauches en CDI, 3 956 démissions soit la moitié des embauches...

732 départs au cours de la période d'essai (154 en 2021).

Être payé au smic sans évolution salariale ne fidélise pas.



Une véritable augmentation de salaire tout au long de la carrière, un 13ème mois donneraient de l'intérêt à nos métiers en partant du grade de base II-1 notamment pour les métiers du courrier.

Nul n'ignore l'enjeu de la présence d'un bureau de poste dans un village ou un quartier en termes de préservation du lien social au moment où les inégalités sociales explosent et où le pouvoir d'achat s'effondre.

Nul n'ignore non plus le lien direct entre la mise à mal du service public, la frustration qu'elle engendre et la montée de l'extrême droite.

La CGT-FAPT s'est adressée à l'ensemble des groupes parlementaires républicains de l'Assemblée nationale pour leur faire part de ses propositions pour améliorer le service public postal.

Bien d'autres choix sont possibles !

La CGT-FAPT a des propositions pour améliorer le service public postal et son organisation sur le territoire et redonner du sens au travail en améliorant les conditions de travail des postières et postiers. Elle a aussi des propositions pour assurer leurs financements. En ce sens, la CGT FAPT a publié un journal grand public, intitulée « *Le Lien social* » avec le lancement d'une grande campagne pour le service public postal.



Le service public Postal doit vivre !

Des dizaines de bureaux de Poste dont la fermeture était programmée ont déjà pu être sauvés avec la CGT par la mobilisation conjointe des postiers et de la population.

La CGT-FAPT appelle les postières et les postiers à s'élever et lutter sur tout le territoire contre cette décision et pour le maintien et la réouverture des bureaux de postes de plein exercice.

Votez pour les listes CGT-FAPT lors des élections CSE c'est assurer la défense et l'avenir du service public postal.

Pour le service public postal, transformez La Poste pour nos emplois, nos conditions de travail

Postières, postiers, du 9 au 14 octobre

Votez, Agissez, Gagnez avec la CGT

